

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1924)
Heft: 48

Artikel: L'industrie de la broderie et l'Exposition internationale des arts décoratifs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

effet, qu'elle ira de l'Ecole Militaire à la Tour Eiffel, qu'elle débordera même par endroits pour aboutir aux quais de la Seine. Elle sera groupée entièrement dans ce parc du Champ de Mars qui ne mesure pas moins de 17 hectares, et ainsi se trouvera évité le grave inconvénient d'une séparation de la Foire en deux sections éloignées l'une de l'autre. Les deux innovations de l'année dernière : le salon de la Musique et le salon des Vins de France en feront partie.

Enfin, pour la première fois, les commerçants et industriels belges prendront place à côté des français. Ils formeront, dans chaque groupe, une catégorie particulière. Cette participation étrangère est un acheminement vers la Foire de Paris internationale.

Par suite des faits nouveaux qui la caractérisent, la XVI^e Foire de Paris prendra l'importance d'une exposition universelle et son succès est d'ores et déjà assuré.

L'INDUSTRIE DE LA BRODERIE ET L'EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS

Le *Journal de Saint-Gall* écrit ce qui suit à propos de la participation de l'industrie suisse de la Broderie à l'Exposition de 1925 :

L'Exposition des Arts Décoratifs et Industriels, qui aura lieu à Paris en 1925, paraît devoir être, pour notre industrie saint-galloise, l'occasion souhaitée de montrer une fois de plus au monde ses magnifiques ressources en sens artistique et en esprit inventif. L'industrie de la broderie a traversé des années difficiles, mais, depuis un an, une amélioration générale se manifeste, et nos fabricants regardent vers l'avenir avec une nouvelle confiance. Un courant d'optimisme a succédé au pessimisme général. La mode avait abandonné les broderies, aussi bien pour les vêtements que pour la lingerie. Aujourd'hui, la situation apparaît plus favorable. Cela ne s'est pas fait tout seul ; la mode se laisse influencer, elle aime à être influencée quand on lui montre le chemin. C'est pourquoi il faut, en premier lieu, dans notre industrie, produire du nouveau. Ensuite, il faut introduire par un travail énergique ces nouvelles créations dans les milieux compétents et les faire connaître par une propagande judicieuse. Maintenant que la broderie est revenue en faveur, elle a une occasion exceptionnelle de montrer au monde qu'elle n'a rien perdu de sa vitalité, ni de sa capacité d'adap-

tation à tous les courants de la mode. Elle doit montrer ce qu'elle peut faire encore dans le domaine de la nouveauté, du pratique, de la beauté. Cette occasion qui s'offre pour Saint-Gall est l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels, qui aura lieu à Paris en 1925.

Cette Exposition, pour laquelle la France a consenti des dépenses considérables, prouvera que Paris reste le centre du monde pour les arts décoratifs dans tous les domaines. Le principe qui est à la base de l'Exposition est le suivant : « Créer des œuvres d'une inspiration vraiment nouvelle ». Parmi ses 5 groupes, celui de la parure est celui qui nous intéresse le plus. Il ne sera pas fait de place à l'*ancien*, quelle que soit sa beauté ou son authenticité. Le mot d'ordre des exposants sera non pas « Art nouveau », mais du « nouveau dans l'Art ». Pour cela, pas n'est besoin d'objets précieux, coûteux et invendables. L'objet le plus simple, en ce qui nous concerne les broderies les plus simples, les tissus les plus simples, peuvent être exposés pourvu qu'ils présentent un caractère nettement moderne. Dès lors, les frais ne seront pas nécessairement considérables. Les plus petites choses peuvent être grandes, c'est-à-dire nouvelles. Si, à cette occasion, notre industrie fait un effort vigoureux pour créer de nouveaux genres et cela par des moyens nouveaux, l'Exposition de 1925 portera certainement de bons fruits pour toute notre industrie en général, comme pour chaque maison qui y prendra part.

Jamais Paris n'a été saturé comme aujourd'hui d'étrangers de toutes les parties du monde, qui le visitent en touristes ou en hommes d'affaires. Il le sera plus encore l'année prochaine pendant l'Exposition. La Suisse a obtenu, pour sa participation, une place digne d'elle. Trois délégués du Conseil fédéral se sont rendus à Paris à cet effet, et M. le Ministre Dunant a agi de toute son influence pour que la Suisse soit placée parmi les premiers et les plus grands pays. Il faut donc que Saint-Gall et son industrie soient dignement représentés. L'Exposition attirera des centaines de milliers de visiteurs. Ils constateront que les produits saint-gallois sont à la hauteur de la mode actuelle ; les dames apprendront à les apprécier, et les commerçants qui visiteront l'Exposition retrouveront le chemin de Saint-Gall qu'ils avaient oublié depuis trop longtemps.